



Confréries de France
**Bulletin de liaison et d'Information du
Conseil Français des Confréries
Fédération Officielle**
<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>
mai 2017

Editorial de la Présidente Solange Massenavette

Chers Amis,

Aujourd'hui en France et dans le monde, l'heure est à la morosité
Malgré cela, nos confréries doivent montrer leur dynamisme et leur unité
Nos associations sont encore et doivent rester un lieu d'échange, d'amitié et de
convivialité
Même si le bénévolat est de plus en plus difficile à assumer car de moins en moins
de personnes intéressées
C'est pourquoi le Conseil est là pour essayer de vous aider dans vos démarches et
autres formalités
Son bureau et son conseil d'administration œuvrent pour d'autres avantages car plus
on est nombreux, plus de partenariats seront trouvés et intéressés
Maintenant et au risque de me répéter, n'hésitez pas, vous les confréries, à faire
remonter au bureau, vos remarques, suggestions et idées.
Le Conseil c'est une équipe à votre disposition qui travaille en bonne intelligence,
sans égo, pour le bien de vous tous avec comme objectif premier la défense de nos
terroirs, de notre patrimoine culturel et surtout que nos confréries soient reconnues
comme un des liens privilégiés parmi tous les acteurs de la vie économique,
touristique, agricole et culturelle de notre pays.
Maintenant je vais vous souhaiter un joli printemps et un bel été en attendant de se
retrouver en septembre.
Avec toute mon amitié
La Présidente Solange Massenavette

Confréries de France
8, rue de la Poste 36110 Vineuil
Tél. : 02.54.36.64.08
smberry2@neuf.fr
<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>
Directrice publication : Solange Massenavette
IPNS Rédigé, réalisé, envoyé ou tiré par
Edmond-Louis Simoneau elsimoneau@aol.com

Sommaire

Situation du Conseil en 2017

Compte rendu des Assemblées Générales du 25 mars 2017 à Toulon

Septième édition de la Fête de la Gastronomie

Grand événement organisé par le Rotary Club Paris

Les terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie : entre Sens et Expériences

Ouverture d'un magasin avec l'aide des confréries

Envois de mails en nombre

Des normes encore des normes pour les vigneron

Rappel de quelques avantages du conseil français des confréries

Avant Propos

Le Conseil français des confréries a retrouvé sa jeunesse et son dynamisme.

Après une année de semi transition, les confréries refont en nombre confiance au Conseil qui continue à élargir les avantages qu'il offre aux confréries adhérentes pour une adhésion minimale de 18 €

Nous rappelons que le Conseil est ouvert à toutes les confréries indépendantes qui ne font partie d'aucun groupement régional, aux confréries des groupements régionaux et lorsque celui-ci n'adhère pas dans son intégrité au Conseil, toutes les confréries peuvent adhérer pour la modique somme de 18 € rapidement compensée par les avantages.

Dans trois régions les groupements ont laissé le choix à leurs confréries d'adhérer à titre individuel. Un certain nombre de ces confréries nous ont rejoint et nous rejoignent de plus en plus donc pourquoi pas vous si vous n'êtes pas encore adhérent du conseil français des Confréries .

Nous avons à votre disposition des brochures du Conseil que vous pouvez acquérir dès votre adhésion. C'est aussi une façon de savoir que nous appartenons au même groupement

Comme dans toutes les associations les cotisations rentrent au compte goutte, aussi si vous n'avez pas encore payé la vôtre, essayez d'y penser, si vous n'adhérez pas encore au Conseil français des Confréries ;réfléchissez pour venir nous rejoindre

Vous avez seulement à faire parvenir votre cotisation de 18 €. Pour les nouvelles confréries nous leur demanderons par la suite quelques renseignements pour pouvoir avoir votre place sur les sites .

Des adresses pour envoyer vos cotisations :

Chez la Présidente Solange Massenavette
8, rue de la Poste 36100 VINEUIL
smberry2@neuf.fr 02 54 36 64 08

ou chez le trésorier Henri Pierre Gautier
32 avenue de l'Europe 49410 St Florent de Vieil
henri-pierre.gautier@wanadoo.fr 02 41 72 73 77

Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242
Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans
Présidente: Solange MOREAU-MASSENAVETTE
8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberry2@neuf.fr
Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine
88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38
Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr

<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire

Saint Eloy les Mines Michel LAVERGNE
Saint Nectaire Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes GENEIX
Champignons Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine M. CHARASSE
Cassis et Berry Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Tire-Douzils Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine Gérard BARS
Noble Osier Roger FAUCONNET
Rognons Blancs Jean-Pierre ROUSSEL

Pissenlits Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon Christian POYER
Patate Monique PETIT
Quetsche et Prune Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin Philippe HAELTERMAN
Festeuses Duces d'Havré Francis CATTEAU
Montmartre Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian Henri LOZANO
Veau Commingeois Marie Claire PENNANGUER
Poule Farcie Eliane IMBERT
Longny au Perche Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon Mr CAYET
Caboche Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry Annick SALOU
Précoce du Luc Jean-Michel DRAGONNE
Olivado Gérard PELLEGRINI
Ami du Vin et du cochon Aurore CHALAL
Aïet de Trets Denis RIERA
Aioli Sollies Gilbert CARNOT
Figue Sollies Martine GUEZ
Saint Antoine Françoise LE GUEVEL
Beaujolais Michel BRUN
Art santonnier Anne-Marie JABOULET
Taste Vin du Vaucluse Jean-François HUETTE
Esprit du Vin Heidi BERUJON
Castanaires Collo Serge SAUVAYRE
Rameau d'Argent
Taste Fougasse André BOYER
San Antoni Porquet Jacques SILHOL
Rillauds d'Anjou Jean-RUAULT
Joachim du Belay Henri-Pierre GAUTTIER
Gastronomes Barbus Jean-Paul BASSET
Fouasse Françoise BASSET
Tête de Veau Pornic Serge BREMOND
Angélique du Maris Poitevin Geneviève ESTIOT
Jolie Treille St Joseph/Hermitage Mme SANTUCCI
Délégués excusés avec pouvoir
Truffe en Lorraine Jacky HAIM pouvoir à Monique PETIT
Tourte à le P de Terre Bruno FERRAZZI pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry J-François PORNIN pouvoir à Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry Alain SENECHAL pouvoir à Solange MOREAU
Loudun J-M LIGRON ROY Pouvoir à Solange MOREAU
Ail Rose de Lautrec Robert PAGES pouvoir à M.-CI PENNANGUER
Les Confréries excusées
Closier Montlouis Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépointoise et Mirabelle de Metz Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos Montagnes Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain Boitchu véritable saucisse de Monbéliard
La Confrérie du Cochon de Bayeux

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Mme Solange MOREAU- MASSENAVETTE,

Elle donne la parole à Gérard PELLEGRINI Président des Confréries de l'Académie
Provence Alpes Côte d'Azur, qui dans son mot de bienvenue, remercie toutes les

personnes qui ont mis sur pied cette manifestation et toutes les Confréries qui ont fait confiance aux organisateurs en venant à TOULON.

Puis il remercie Mme Geneviève LEVY première adjointe à la Mairie de Toulon et députée de la première circonscription du Var, ici présente pour la mise à disposition de magnifique site qu'est le Palais Neptune.

La présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE, reprend la parole, et nous fait l'historique du Conseil Français des Confréries, et d'ajouter: "Gérer les confréries Françaises est un travail important, nous essayons d'œuvrer pour la défense de nos terroirs, de nos produits, de notre gastronomie et notre patrimoine."

Solange MOREAU-MASSENAVETTE présente les membres du bureau du Conseil Français des Confréries avant de passer à l'ordre du jour et demande une minute de silence en hommage aux membres de nos confréries et familles disparus au cours de l'année passée.

- Jean-Pierre ROUSSEL, présente le CR de l'AG du 05 Mars 2016 à AVON voté à l'unanimité.

- Rapport Moral par Solange MOREAU-MASSENAVETTE qui remercie l'Académie des confréries de la Région Provence, Alpes Côte d'Azur, son président Gérard PELLEGRINI, George JEGOU notre Vice- président, secrétaire de l'Académie et toutes ses confréries adhérentes qui ont œuvrés pour que cette journée soit réussie.

La vitalité associative est une véritable énergie déployée au service des autres, elle permet de créer du lien, de consolider les valeurs que nous partageons et de lutter contre l'individualisme croissant. La vie associative est aussi un exceptionnel réservoir de ressources humaines, mais attention de ne pas les décourager.

Bénévoles, nous le sommes tous, mais je peux vous assurer qu'à l'heure actuelle, il faut parfois une bonne dose de courage ou d'inconscience pour continuer, mais cela nous apporte aussi la joie de rencontrer des gens sympathiques et agréables.

Il faut que les Ambassades soient actives et proposent à leurs confréries adhérentes des actions en communs afin de mieux se faire connaître du grand public.

Il est vrai que les troupes fatiguent et prennent de l'âge. Mais si nous appartenons au monde confrérique, c'est bien parce que nous l'aimons et que nous voulons que nos terroirs, notre patrimoine, notre gastronomie, nos vignobles perdurent.

Malheureusement avec la conjoncture actuelle et les frais que cela engendre, il va être de plus en plus difficile d'œuvrer.

C'est pourquoi et plus que jamais, nous nous devons d'être réunis pour travailler et avancer ensemble sans que les intérêts particuliers ne priment sur l'intérêt général.

Si nous n'acceptons pas de partager, si nous ne sommes pas communautaires, le monde des confréries risque de disparaître. Il faut penser à un avenir souriant, à nous de le faire le plus juste et le plus beau possible, **ne jouons pas "perso" mais collectif**. Quand une occasion se présente, agissons collectivement, pensons pyramide :-Confréries, groupements régionaux et Conseil Français des Confréries.

Bâtissons, chacun à notre niveau, des structures fiables et compétentes. Avançons dans le bon sens, soyons fiers d'appartenir à un mouvement, ne nous prenons pas pour plus forts que nous sommes, restons modestes mais soyons efficaces. Faisons des chapitres à la portée de tous, et ne passons pas pour le public qui ignore le but des Confréries pour de joyeux fêtards, un club du troisième âge ou voire même une

secte. Il y a tout un travail en profondeur à faire et quand l'occasion nous en est donnée, sachons parler de nos confréries, de nos produits et de nos terroirs.

Il faut réfléchir sur notre avenir, tenir un chapitre c'est bien mais c'est dans la majorité des cas l'occasion de se retrouver entre les mêmes confrères. Comment faire évoluer nos chapitres ou nos actions, comment nous faire connaître pour aussi trouver des dignitaires et intéresser les gens afin qu'ils nous rejoignent. Ces questions me sont posées à longueur d'années, à travers toute la France. Certains Grands Maîtres ont peur de voir disparaître un grand nombre de confréries. Aussi bien dans les Ambassades qu'au Conseil Français des Confréries, il faudra en débattre. C'est pourquoi les membres des bureaux des Ambassades et du Conseil ne doivent pas être là uniquement pour le poste ou le titre mais pour un travail en profondeur dans l'intérêt collectif et non individuel.

Lors de mes déplacements dans les chapitres, je n'hésite pas à parler du Conseil en soulignant que ce n'est pas une personne mais une équipe. Depuis la création du Conseil, je pose la question aux Confréries pour savoir ce qu'elles peuvent attendre du mouvement national. Les idées ne doivent pas venir uniquement de la Présidente, du bureau ou du Conseil d'Administration mais aussi des Confréries. Mais il faut bien constater qu'aujourd'hui, rien n'est remonté jusqu'au bureau j'ai simplement eu une demande d'une région qui aimerait une rencontre entre tous les Présidents et Présidentes des diverses régions adhérentes au Conseil. La réponse que j'ai faite, est que j'avais élargi la réunion du Conseil d'Administration du 14 Juin dernier en invitant les dits Présidents.

Certains ont répondu présent, d'autre se sont excusés.

Peut-être que des contacts sont déjà établis entre certains d'entre eux, mais on pourra renouveler l'invitation afin que les Présidentes et Présidents puissent échanger leurs idées sur le devenir de leurs Ambassades. Au-delà des informations que vous attendez du Conseil, vous pouvez avec nous tous partager vos expériences.

Et pour terminer, je dirai que j'aimerais pouvoir rendre visite plus souvent à nos Ambassades et Confréries qui nous ont fait l'honneur de nous rejoindre au sein du Conseil. Ce que je peux vous souhaiter pour 2017, c'est que nos confréries continuent à œuvrer, à se faire connaître, que nos chapitres ne soient pas source de compétitivité et surtout à conserver l'esprit d'amitié et de convivialité.

Bonne Assemblée Générale et merci de m'avoir écoutée.

- Présentation du Bilan Financier de 2016 et du Budget prévisionnel de

2017 Henri -Pierre GAUTIER, Trésorier nous présente un bilan financier très détaillé Intervention de Henri LOZANO, vérificateur aux comptes, qui après avoir vu les pièces comptables et fait les rapprochements nécessaires, valide ce bilan.

Henri- Pierre nous présente le budget prévisionnel pour 2017 et précise que la cotisation de 18€ est maintenue pour 2018.

Intervention de Monique PETIT de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est, au sujet du défraiement des délégués qui se rendent aux réunions. La Présidente intervient et précise que ce fait a déjà été abordé lors d'une réunion à la demande de Jean-Pierre ROUSSEL et fera l'objet de notre réunion de C.A. du 09 Mai prochain.

- Rapport d'Activité.

D'entrée, Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire, précise que nous voici réunis après une Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries en date du 05 Mars 2016 à AVON (Seine et Marne) que nous avons dû rapidement oublier du fait que certains membres du Bureau sortant avaient la possibilité de se représenter, mais ont préféré quitter la salle et ne pas prendre part au vote. . .montrant ainsi un bel esprit de démocratie.

Une nouvelle équipe est mise en place, et tout au long de cette année, elle a travaillé lors des diverses réunions de Bureau et de Conseil d'Administration.

Dès le début, lors de la réunion de Bureau du **11 Avril**, nous ne pouvons que constater que les contacts avec nos partenaires: SACEM - **MACIF** - **Chaines d'Hôtels B & B et autres** n'ont pas été renouvelés lors de l'an passé. Nous devons reprendre immédiatement attache avec eux afin de garder les avantages acquis avant mars 2015.

Une approche sera faite avec le Groupe ACCORD afin d'étoffer la liste de nos partenaires

Réunion de Bureau et de C.A. du **14 Juin**, nous sommes informés qu'une Cité de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS serait inaugurée le Vendredi 23 Septembre lors de la fête de la Gastronomie.

Etant sollicité, le Conseil opte pour adhésion du Conseil Français des Confréries à cette Cité de la Gastronomie du Val de Loire pour un montant de 30€, ce qui permettrait aux Confréries d'y être représentées par le Conseil Français.

Lors des différentes réunions de Bureau et du C.A. les points suivants ont été abordés:

Point sur le site - les partenariats - projet modification des statuts - l'Assemblée Générale de TOULON le 25 Mars 2017 - Nous abordons à nouveau la commission sur le devenir des Confréries qui avait été mise en place lors de l'A.G. de SEDAN. Elle était alors composée de : Alain BASTIN, Laurent GANGLOFF et Yvon JOUSSON.

Jean-Pierre interpelle le Bureau et le C.A. au sujet de l'article 3 du Règlement Intérieur (remboursement de frais). Le Bureau décide de revoir cet article et de le proposer au C.A. Faute de temps, il sera mis à l'ordre du jour de la réunion du C.A. du 09 Mai 2017.

Un nouveau partenaire nous a rejoints. Obtenue par l'intermédiaire de l'Ambassade des Pays de Loire, **la Thalasso de PORNIC** nous propose le tarif **Comité d'entreprise**. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu à Pornic entre la Directrice du Centre, Solange MOREAU-MASSENAVETTE accompagnée de Jean RUAULT Vice-président et de Gabriel PRIGENT Gd Maître de la Confrérie de l'Huître de la Baie de Bourgneuf qui a obtenu cet accord.

7 (sept) assurances ont été consultées, 2 sortent du lot à savoir la MACIF et la SMACL qui paraît plus performante. Le Conseil adhèrera pour un montant de 200€ afin que les Confréries qui le souhaiteraient puissent bénéficier des avantages négociés.

Une commission "jeune" pourrait être mise en place un appel à volontaires est lancé. Concernant les Cités de la Gastronomie, elles tourneraient autour de 4 pôles:

En plus de TOURS : * Formation Chercheurs - Science alimentation - Education - Santé - Bien être - Culture Tourisme et Produits - Producteur - Terroir valorisation des produits.

LYON : * « Santé et nutrition » devrait voir le jour fin 2017

DIJON: * « Culture de la Vigne et du Vin », l'ouverture se ferait en 2018

RUNGIS-Val de Marne: * « Développement et maintien des marchés ainsi que des enjeux liés à l'approvisionnement des Centres Urbains ». Cette structure verrait le jour à l'horizon 2017-2020.

Le bureau et le C.A. devant les difficultés rencontrées pour obtenir l'accès au site mis en place en 2015, ont décidé de créer un nouveau site qui ne demande qu'à évoluer suivant les données que nous communiquent les Confréries.

Mis aux votes, le Rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Intervention de Jean RUAULT au sujet des Assurances et qui tient surtout à remercier Alain JACQUES des Fiefs Vendéens pour le travail effectué afin que le tableau comparatif qui nous a été transmis soit le plus lisible et le plus précis possible.

Le conseil n'impose pas aux confréries une assurance, elles sont libres de leur choix.

Le siège du Conseil Français des Confréries.

Il est actuellement à **Orléans**. Il est envisagé de faire des recherches afin de le transférer vers PARIS pour avoir une image plus importante. Ruben MARTINOVSKY qui était chargé de cette mission, avait trouvé le musée du vin, rue des Eaux, à côté du Trocadéro, mais suite au changement de propriétaire, cela n'est pas possible pour l'instant, une autre adresse sera à l'étude.

Ce matin le Conseil d'administration a mis au vote **Le principe** du changement de siège vers PARIS.

Contre: 0 Abstention: 2 Pour: la majorité moins 2 (Adopté)

Dès que nous aurons un lieu pour notre siège, il sera présenté au Conseil d'Administration.

Si ce lieu est accepté, il vous sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale pour validation.

Une intervention de Mr ANSOURIAN, Directeur Régional de la SACEM à AIX en Provence, qui nous présente la SACEM et nous explique les différents modes de calcul. Beaucoup de questions et de précisions lui sont demandées. Un débat très technique mais très intéressant.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente Solange MOREAU-MASSENAVETTE.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE Jean-Pierre ROUSSEL

Présidente Secrétaire

(Original signé) (Original signé)

Conseil Français des Confréries

Association loi 1901 enregistrée à Orléans: N° W452004242
Siège social: 46 ter rue Sainte Catherine 45000 Orléans
Présidente: Solange MOREAU-MASSENAVETTE
8 rue de la Poste 36110 VINEUIL - Mail: smberry2@neuf.fr
Secrétariat: Jean-Pierre ROUSSEL 8 route de Bellefontaine
88220 RAON aux BOIS - téléphone 03 29 62 54 38 /06 61 10 54 38
Mail jean-pierre.rousseau22@orange.fr

Compte rendu de l' Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 25 Mars 2017 à TOULON (Var) Palais Neptune place Besagne

Les Confréries ayant assisté à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Saint Eloy les Mines Michel LAVERGNE
Saint Nectaire Jean-Louis PIGNOT
Talmeliers Yves LEBRAT
Croqueurs de Pommes GENEIX
Champignons Josy HEUBOERT
Gourmandins Gourmandine M. CHARASSE
Cassis et Berry Solange MOREAU-
MASSENAVETTE
Tire-Douzils Edmond-Louis SIMONEAU
Rillettes et Rillons de Touraine Gérard BARS
Noble Osier Roger FAUCONNET
Rognons Blancs Jean-Pierre ROUSSEL
Pissenlits Annie GARNIER
Sénatus Singularis Porcus Porceletarum
Laurent GANGLOFF
Moutarde de Dijon Christian POYER
Patate Monique PETIT
Quetsche et Prune Sophie DESCOTES
Ficelle Picarde Serge BUCHARD
Mangeux de Pâté de Lapin Philippe
HAELTERMAN
Festeuses Ducs d'Havré Francis CATTEAU
Montmartre Ruben MARTINOVSKY
Génération Géminian Henri LOZANO
Veau Commingeois Marie Claire
PENNANGUER
Poule Farcie Eliane IMBERT
Longny au Perche Alain GOURMANEL
Goustiers d'Alençon Mr CAYET
Caboche Georges JEGOU
Ambassade Cassis et Berry Annick SALOU
Précoce du Luc Jean-Michel DRAGONNE
Olivado Gérard PELLEGRINI
Ami du Vin et du cochon Aurore CHALAL
Aïet de Trets Denis RIERA
Aioli Sollies Gilbert CARNOT
Figue Sollies Martine GUEZ
Saint Antoine Françoise LE GUEVEL
Beaujolois Michel BRUN
Art santonnier Anne-Marie JABOULET
Taste Vin du Vaucluse Jean-François HUETTE

Esprit du Vin Heïdi BERUJON
Castanaires Collo Serge SAUVAYRE
Rameau d'Argent
Taste Fougasse André BOYER
San Antoni Porquet Jacques SILHOL
Rillauds d'Anjou Jean-RUAULT
Joachim du Belay Henri-Pierre GAUTTIER
Gastronomes Barbus Jean-Paul BASSET
Fouasse Françoise BASSET
Tête de Veau Pornic Serge BREMOND
Angélique du Maris Poitevin Geneviève
ESTIOT
Jolie Treille St Joseph/Hermitage Mme
SANTUCCI
Délégués excusés avec pouvoir
Truffe en Lorraine Jacky HAIM pouvoir à
Monique PETIT
Tourte à le P de Terre Bruno FERRAZZI
pouvoir à J-Pierre ROUSSEL
Orléans Cléry J-François PORNIN pouvoir à
Ed-Louis SIMONEAU
Orléans Cléry Alain SENECHAL pouvoir à
Solange MOREAU
Loudun J-M LIGRON ROY Pouvoir à Solange
MOREAU
Ail Rose de Lautrec Robert PAGES pouvoir à
M.-CI PENNANGUER
Les Confréries excusées
Closier Montlouis Beignets Râpés Gourmand
Chevaliers de l'Image Macaron et Bergamote
Tourte à la Pomme de Terre Coussin d'Amour
Gaubregueux Gousteurs de tête de Veau
Andouille et Gandoyaux
Quiche Prépontoise et Mirabelle de Metz
Dragée
Tauch'é de Meugé et Nectar de nos
Montagnes Rillettes Comtoises Fumées
Pâté Lorrain Boitchu véritable saucisse de
Montbéliard
La Confrérie du Cochon de Bayeux

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par la Présidente, qui précise l'ordre du jour à savoir adoption du projet des nouveaux statuts avant de passer la parole à Jean RUAULT Vice-Président.

Jean RUAULT, précise que la modification des statuts, après le travail effectué en réunion de bureau et en réunion de C.A., a été adoptée ce matin en Conseil d'administration et ils seront proposés ainsi.

La seule précision que Jean apporte, c'est le fait qu'en première page, il est demandé pour le Conseil Français des Confréries la classification œuvre d'intérêt Général.

Après avoir donné des explications claires sur cette classification, il ajoute que chaque Confrérie peut faire ce qu'elle veut, elle n'est pas obligée de se déclarer œuvre d'intérêt général et de se calquer sur les statuts du Conseil Français.

Mis au vote, la modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Il est précisé que ces nouveaux statuts seront mis sur le site du Conseil dès la parution au Journal Officiel.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Solange MOREAU-MASSENAVETTE
Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL
Secrétaire

Les nouveaux statuts sont sur le site du Conseil et les changements apportés intéressent toutes les confréries adhérentes au Conseil.

Quant à la classification d'œuvre d'intérêt général, cela permettra aux confréries de pouvoir mieux déduire de leurs impôts, les frais résultant de leur sortie en confréries.

Les modalités pour obtenir la classification d'œuvre d'intérêt général se trouvent sur le site du Conseil <http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>

Tous les renseignements se trouvent sur nos sites

Message de Mr Jean-Jacques PINET
Chargé de Mission au Commissariat Général
à la Fête de la Gastronomie à l'attention du
Conseil Français des Confréries

Ne pouvant être des vôtres, votre Présidente a bien voulu lire ces quelques lignes.

« Un imprévu familial m'empêche de participer à votre Assemblée générale et j'en suis sincèrement désolé.

J'aurais eu grand plaisir à vous présenter la Fête de la Gastronomie.

Projet national, porté par le Ministre de l'Economie depuis 2011 pour célébrer l'ensemble des acteurs et des savoir-faire faisant l'excellence de la gastronomie française reconnue à travers le monde.

Pour sa 7^{ème} édition, qui se déroulera les 22, 23 et 24 septembre 2017, la Fête de la Gastronomie aura pour thème « Au cœur du produit ».

Vous qui représentez les centaines de confréries, je sais le rôle qui est le vôtre de valoriser la richesse gastronomique de nos terroirs et de préserver l'authenticité des produits gastronomiques emblématiques de vos territoires.

En 2016, ce sont 11 000.00 événements à travers toute la France, du monde agricole jusqu'aux arts de la table (banquets, pique-niques, dégustations, leçons de cuisine...).

Plus d'une vingtaine de confréries ont y participé. Ayant déjà rencontré un certain nombre d'entre vous, lors de chapitres auxquels j'ai eu l'honneur de participer, je connais votre intérêt à contribuer à cette Fête célébrant la Gastronomie assuré de mon soutien pour les initiatives que vous prendrez vis-à-vis du public et en particulier auprès des jeunes pour leur transmettre vos savoir-faire.

Je remercie votre Présidente de vous communiquer mes coordonnées pour répondre à vos interrogations et sollicitations afin que vos produits soient particulièrement honorés les 22, 23 et 24 septembre prochains.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle Assemblée Générale, fructueuse et conviviale.

Jean-Jacques PINET Chargé de Mission Commissariat Général à la Fête de la Gastronomie
jean-jacques.pinet@finances.gouv.fr 0616491415

Le bureau actuel se compose ainsi :

Présidente : Solange Moreau-Massenavette (Indre Centre) : Gd Maître de la Commanderie Cassis et Berry smberry2@neuf.fr

1^{er} Vice-Président : Jean Ruault (Maine et Loire) : Gd Maître des Confréries des Rillauds d'Anjou et Vin de Brissac et Président de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire ruaultjean@gmail.com

2^{ème} Vice-Président : Georges Jégou (Var) : Secrétaire de la confrérie de la Caboché à Puget Ville et Secrétaire de l'Académie des confréries de Provence – Alpes- Côte d'Azur tioti@sfr.fr

Secrétaire Général : Jean-Pierre Roussel (Vosges) : Secrétaire de la Confrérie des Rognons Blancs de Raon aux Bois et Secrétaire de la Fédération des confréries du Gd Est jean-pierre.roussel22@orange.fr

Secrétaire adjoint : Ruben Martinovsky (93) Confrérie du Clos de Montmartre et Président de Cocorico cocorico.idf@gmail.com

Trésorier Général : Henri-Pierre Gautier (Maine et Loire) : Confrérie des Compagnons de Joachim du Bellay et Trésorier de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Trésorière adjointe : Geneviève Estiot (Deux Sèvres) : Gd Maître de la confrérie de l'Angélique du Marais Poitevin et Présidente de la Chancellerie des Confréries Poitou Charentes genevieve.estiot@asteur.fr

Chargé de mission de la prospective : Michel Devot (77) : Gd Maître de la confrérie des Chevaliers de St Grégoire saintgregoire@orange.fr

Chargé de mission de la communication : Edmond-Louis Simoneau (Loir et Cher) : Gd Maître de la confrérie des Tire-Douzils de la Gde Brosse de Chémery elsimoneau@gmail.com

Manifestations à prévoir

Fête de la gastronomie

La septième édition de la Fête de la Gastronomie aura lieu les 22, 23 et 24 septembre 2017, autour de la thématique « Au cœur du produit ». Véritable réflexion sur le monde du vivant et sur le savoir-faire, ce thème fédérateur permet de valoriser le produit, brut ou transformé, ainsi que ses nombreuses saveurs et tous les métiers qui le mettent en lumière au quotidien.



En 2016, la Fête de la Gastronomie a fait émerger 10 525 événements en France et à l'étranger, dont 6% de projets autour des vins et spiritueux, rassemblant 2 500 000 visiteurs et impliquant près de 300 000 professionnels.

Ces trois journées pédagogiques et festives sont dédiées à la découverte des produits, au plaisir et à la convivialité et doivent être un atout pour votre secteur!

Qu'attendez-vous du Commissariat général ?

Un soutien en communication

+ 35% de partenariats média et presse

Une médiatisation en pleine croissance

Des retombées presse colossales

Un pic de visite sur le site web au mois de septembre

Plus de 12 000 personnes ont reçu la Lettre Gastronomique

Une aide opérationnelle et financière

Le Ministère de l'Economie ne peut pas financer d'événements. Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement du Commissariat général, à votre disposition pour coordonner et promouvoir vos actions (projets@fete-gastronomie.fr).

Des subventions peuvent être demandées auprès des Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), des collectivités territoriales ou avec **le financement participatif**, comme la plateforme [Mimosa](#) spécialisée dans les projets touchant à l'agriculture et l'alimentation.

Vous souhaitez participer à la Fête de la Gastronomie ? Voici quelques initiatives inspirantes, autour des savoir-faire et de l'artisanat !

Dégustations de produits régionaux, ateliers de confection, **leçons de savoir-faire traditionnels, visites guidées de lieux de production ou de transformation**, conférences ou expositions thématiques, démonstrations, préparation de plats...

Le Commissariat général vous accompagne dans la construction de vos projets : 01 53 18 85 21 -projet@fete-gastronomie.fr

Manifestation du Rotary à l'UNESCO avec les confréries

Un grand événement organisé par le Rotary Club Paris Haussmann se déroulera le 29 novembre 2017 à Paris, à 19h, sur le thème de la préservation du patrimoine culinaire.

Les confréries sont cordialement invitées



Rotary Paris Haussmann

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclaration Préfecture de Police à Paris

Siège social : c/o J.Ph. Baur 21, rue Descombes 75017 PARIS

Lieu de réunion les mercredis : Cercle Foch 33 avenue foch 75116 Paris

Rotary Paris Haussmann

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclaration Préfecture de Police à Paris

Siège social : c/o J.Ph. Baur 21, rue Descombes 75017 PARIS

Lieu de réunion les mercredis : Cercle Foch 33 avenue foch 751 16 Paris

Chère Présidente,

Le Rotary Club Paris Haussmann désire organiser cette année un événement de prestige lié à l'art culinaire. C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité organiser une rencontre et une présentation des confréries. Vous pourrez défiler sous vos bannières et tenir un stand pour vous présenter ainsi que vos produits.

C'est avec plaisir que je vous propose de participer à notre manifestation qui se tiendra à l'UNESCO le mercredi 29 novembre 2017 à partir de 19 heures. Nous y remettons le prix du travail manuel, le prix Servir ainsi qu'un prix en faveur de l'éradication de la polio dans le monde.

Nous attendons pour cette manifestation, outre les représentants de l'UNESCO et des pays membres, environ 1000 rotariens, chefs d'entreprises, professions libérales ou acteurs de la vie sociale qui pourront découvrir et apprécier vos richesses culinaires. J'en profite pour vous souhaiter une excellente année 2017 et j'espère que vous répondrez favorablement à cette proposition.

Jean-Philippe BAUR Président du gala 2017
Rotary Club Paris Haussmann

LES TERMINOLOGIES PROFESSIONNELLES DE LA GASTRONOMIE ET DE L'OENOLOGIE : entre Sens et Expériences les 21-22 septembre 2017 | Reims. France

La gastronomie, l'œnologie sont au cœur de la notion de Patrimoine immatériel : entre racines et innovation, territoires et terroirs, valeurs et émotions, saveurs et odeurs•

Dans ce contexte international, national et régional favorable, l'Université Reims Champagne

Ardenne avec le laboratoire CEREP organisent les 21 et 22 septembre 2017 deux journées de réflexion sur :

LES TERMINOLOGIES PROFESSIONNELLES DE LA GASTRONOMIE ET DE L'OENOLOGIE, entre Sens et expériences.

Riche en propositions, la première Edition de ce colloque en 2016 à Dijon a permis d'ouvrir une fenêtre sur les lexiques gastronomiques et œnologiques.

Si les premières investigations ont été lancées, il reste encore beaucoup de pistes à explorer. Les domaines de la gastronomie et de l'œnologie ont, comme toute activité professionnelle, constitué au fil du temps leurs terminologies propres mais dont l'analyse se révèle ardue tant elles appartiennent la vie quotidienne et sont utilisées par tous.

Cette deuxième manifestation entend ainsi interroger ces terminologies, et surtout leur usage en contexte, que ce soit entre professionnels, en situation de formation/apprentissage, ou entre professionnels et consommateurs/clients. Elles peuvent également s'appuyer sur des expériences individuelles et mesurer ainsi l'immersion dans les sens, le sensible et la signification.

AUX AMBASSADEURS DES CONFRERIES DE FRANCE

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs.

A vous tous défenseurs de bonnes choses et de la gastronomie française, nous venons vous informer que nous ouvrons une boutique de vente de produits en

provenance directe de producteurs récoltants fabricants de produits biologiques sur PARIS.

Dans cette même boutique, nous souhaiterions y présenter et vendre des spécialités gastronomiques d'exceptions de par leurs recettes leurs origines leurs histoires de leurs qualités gustatives reconnues.

Si certains membres de votre confrérie ou des amis de votre entourage produisent des produits BIO ou des produits originaux de qualité et sont mal représentés sur PARIS, nous serions heureux de faire connaissance avec eux et de leur proposer d'être présent dans notre boutique, pour faire la promotion et la vente de leur spécialité.

L'ouverture est prévue pour cet été dans un très beau quartier de PARIS autour du marché BEAUVAU place d'ALIGRE PARIS 12ème quartier réputé pour son marché très qualitatif à bon prix.

Alors, n'hésitez pas à venir vers nous pour en savoir plus et que nous puissions vous faire part de l'organisation que nous mettons en place AU PLAISIR DE FAIRE ROUTE ENSEMBLE.

CORDIALEMENT.

BOUTIQUE du BONHEUR BIO AMBASSADEURS de la GASTRONOMIE FRANCAISE

e.mail :famillekamgang@orange.fr

Envois de mails en nombre

Nous sommes nombreux à n'être que des néophytes en ce qui concerne l'informatique.

En ce qui concerne l'envoi de mails en nombre pour vos chapitres, pour vos vœux ou autre, un certain nombre d'entre vous font des envois en nombre sans mettre en copie cachée les adresses de centaine de nos confrères. Ensuite les spammeurs, les entreprises prennent ces adresses et nous envahissent de newsletters ou de vente de produits pas toujours délicats.

Certains n'hésitent pas en envoyer de la sorte plusieurs centaines d'adresses Pour ce faire, il vous est demandé lorsque vous envoyez un mail à plusieurs personnes de mettre le nom d'un destinataire et ensuite envoyer votre liste en copie cachée. Vous trouverez les sigles CCI ou BC dans la case à droite de votre adresse CCI c'est copie cachée invisible et BC blind copy, copie cachée en anglais.

Grand merci de ne plus envoyer vos mails avec nos adresses à la vue de tous les importuns qui bloquent nos boites de réceptions. C'est de plus illégal.

Mettez nos adresses en copies cachées.

Si vous voulez en savoir plus : adresser vous à nous en particulier sur ce site
e.lestersystems@gmail.com

Informations pour les confréries

Des normes, encore des normes pour les vignerons

A compter du 1er janvier 2018, les commerçants vont devoir s'équiper d'une caisse numérique, sécurisée contre la fraude. Cette obligation incombe aussi aux vignerons, notamment ceux qui disposent d'un caveau de dégustations ou se déplacent sur des événements et marchés.

Et, si vous n'avez pas la caisse adéquate, l'amende est de 7500€, une somme que n'hésiteront pas à dégainer Douane, Gendarmerie et Répression des fraudes. Et oui, la fraude à la TVA, ça compte !

Vous trouverez sur le lien suivant des conseils de base pour déterminer ce qu'il vous faut :

<http://conseils-vignerons.blogspot.fr/2016/10/fraude-tva-la-consequence-pour-votre.html>

Rappel de quelques AVANTAGES du CONSEIL FRANÇAIS DES CONFRERIES

Les confréries adhérentes au Conseil français des Confréries bénéficient :

Premièrement : D'une remise conséquente sur les charges de la SACEM, Cette remise équivaut bien souvent à près de dix fois le coût de la cotisation. Attention, pour bénéficier de cet avantage vous devez être adhérent au Conseil Français des Confréries, c'est à dire que nous ayons reçu votre cotisation au jour de votre chapitre, ce qui n'est pas toujours le cas.

Deuxièmement : D'une assurance Macif avec une police avantageuse pour moins 70€, vous en trouvez à ce prix mais pas avec les mêmes avantages. Ce tarif est réservé aux membres. J'attire votre attention sur le fait que vous devez être adhérent pour bénéficier de ce tarif.

Et une assurance SMACL nouvel accord pour cette année 2017. Une note a été adressée aux confréries le 17 janvier 2017.

Les membres des confréries adhérentes bénéficient :

- De tarifs ou remises dans deux chaînes d'hôtels B&B et Logis Hôtels et à partir de fin mars avec le réseau SEH qui regroupe la chaîne Inter-Hôtel, Qualys-Hotel, Relais du Silence et P'tit Dej-Hotel. Ce réseau peut aussi vous obtenir des tarifs préférentiels en cas de voyage en groupe.

- D'un accord avec Alliance Pornic Resort Hotel Thalasso et Spa

L'Ambassade des Pays de la Loire par l'intermédiaire de Gabriel PRIGENT Gd Maître de la nouvelle confrérie des Compagnons de l'Huitre de la Baie de Bourgneuf, a eu un contact très intéressant avec Alliance Pornic Resort Hotel Thalasso et Spa. L'Ambassade et le Conseil ont signé une convention de partenariat

*La réduction s'applique aux membres des confréries, sur présentation d'un justificatif d'appartenance au Conseil Français des Confréries

*La réduction s'applique à la réservation et n'est en aucun cas rétroactive. La personne doit informer l'Hôtel au moment de la réservation de son appartenance au Conseil

*La réduction est valable pour les forfaits de « Remise en Forme » uniquement, hors cures spécifiques et suppléments (boissons, soins carte).

C'est pourquoi des cartes nominatives sont adressées aux confréries adhérentes pour tous leurs dignitaires.

Tous les renseignements sur ces accords sont sur notre site.

Nous mettons à votre disposition le calendrier le plus crédible possible des chapitres soit sur ce site pour les chapitres des confréries du Conseil Français des Confréries soit dans la partie réservée aux adhérents avec la liste complète des chapitres. Pour accéder à cette partie il vous faut utiliser le code qui vous est remis avec le justificatif d'adhésion.

Nous mettons à la disposition des confréries adhérentes la liste et les adresses de leurs confrères qui participent au succès du Conseil

Voici quelques-uns des avantages que vous procure le Conseil Français sans omettre les liens que procure notre entité. Nous souhaitons que les confréries vivent dans la confraternité, la convivialité, l'amitié et la sérénité. Nous sommes toujours heureux de nous retrouver et de travailler tous ensemble pour le bien de nos confréries et des produits que nous représentons.

Rendez-vous sur le site pour voir si les renseignements vous concernant sont corrects

<http://www.conseil-francais-des-confreries.com/>

En attendant de vous revoir à un chapitre ou ailleurs, nous vous souhaitons de bons chapitres et un été radieux !



